

Espace des Cultures & Langues d'Ailleurs (ECLA) École normale supérieure

PROGRAMME TANDEM 2022-2023

1. Qu'est-ce qu'un tandem ?
2. Objectifs du tandem
3. Qui peut s'inscrire au programme tandem ECLA ?
4. Comment s'inscrire au programme tandem ECLA ?
5. Premier contact, guides et création du binôme tandem
6. Durée du tandem
7. Non validation du tandem
8. Validation du tandem
9. Qui peut valider son tandem ?
10. Modalité et calendrier de validation du tandem

Référent tandem ECLA : Elisa RASCHINI – elisa.raschini@ens.psl.eu

1. Qu'est-ce qu'un tandem ?

Le tandem est une méthodologie **INFORMELLE, AUTONOME et COLLABORATIVE** d'apprentissage des langues étrangères.

Deux personnes, chacune compétente dans une langue (en général deux personnes de langue maternelle différente), forment un tandem pour que chacune **étudie la langue** de l'autre.

Elles s'aident réciproquement pour apprendre la langue de l'autre, **elles échangent** pour **se connaître** et pour mieux connaître **la culture et l'histoire du pays d'origine** de l'autre personne.

Le tandem est **informel** : les deux étudiant·es n'apprennent pas dans le cadre d'un cours de langue mais se rencontrent **de manière libre**.

Le tandem est **autonome** : les deux étudiant·es décident de **leurs propres règles** de travail sans l'intervention d'un enseignant (le référent tandem ECLA reste néanmoins à leur disposition en cas de problème).

Le tandem est **collaboratif** : les deux étudiant·es **travaillent ensemble de manière positive**, chacun·e apporte ses compétences et sa contribution.

Dans le tandem, les deux langues ont **la même valeur**.

L'**e-tandem** est un tandem qui se déroule **à distance** à l'écrit et surtout à l'oral, en général par **visio-communication**.

2. Objectifs du tandem

Un tandem permet, de manière informelle et autonome, de :

- ✓ développer les **compétences linguistiques et communicationnelles**, en compréhension, en interaction, en production, notamment **à l'oral**.
- ✓ développer la **compétence interpersonnelle et interculturelle** : connaître et comprendre l'autre personne, son expérience, sa culture ; connaître et mieux comprendre la culture du pays d'origine de l'autre personne et de son propre pays.
- ✓ améliorer la conscience des **différentes stratégies d'apprentissage** et d'étude.
- ✓ améliorer l'**autonomie**, la **collaboration**, la **responsabilité** : autant de caractéristiques fondamentales pour tout parcours de **formation universitaire**.

3. Qui peut s'inscrire au programme tandem ECLA ?

Ne vous inscrivez au programme tandem que si vous êtes vraiment **motivé**. Sans motivation, vous risquez d'empêcher votre éventuel partenaire de bien mener son travail.

Les inscriptions concernent :

- les **normalien·nes** de l'ENS de Paris ;
- les **étudiant·es mastérien·nes PSL inscrit·es** à l'ENS de Paris ;
- les **doctorant·es inscrit·es** à l'ENS de Paris ;
- les étudiant·es venant d'une **université internationale** partenaire de l'ENS ET actuellement en programme d'échange officiel avec l'ENS (pensionnaire étranger, Erasmus).
- les étudiant·es **CPES inscrit·es** officiellement dans un **cours de langue ECLA** dans l'année en cours.

NB : toutes ces catégories sont désormais indiquées sous le nom de « étudiant·e ».

4. Comment s'inscrire au programme tandem ECLA ?

Pour s'inscrire aux tandems ECLA, il faut remplir le formulaire « Inscription au programme tandem ECLA 2022-2023 » disponible **ici** : <https://enquetes.ens.psl.eu/index.php/419116?lang=fr>.

N.B. L'inscription n'implique pas automatiquement la mise en contact avec un éventuel partenaire. **La mise en contact se fait uniquement** si une autre inscription complémentaire se présente.

Attention : ne PAS s'enregistrer sur GPS pour les tandems. La saisie de GPS sera effectuée par le référent tandem **uniquement en cas de validation effective du tandem** (§ 8).

5. Premier contact, guides et création du binôme tandem

5.1

Si deux inscriptions se correspondent mutuellement (réciprocité du choix de la langue et, si possible, de niveau), le référent tandem ECLA établit **un premier contact** entre les deux étudiant·es qui pourraient former un binôme tandem.

5.2

ECLA transmet au binôme le « **Guide 1 : se préparer au tandem** ». Ce guide peut vous aider à **bien préparer votre première rencontre**. Vous êtes invité·es à le lire attentivement.

5.3

ECLA transmet également le « **Guide 2 : valider son tandem** » pour celles et ceux qui peuvent et souhaitent valider cette activité (§ 8-9-10).

5.4

Après le premier message de contact d'ECLA, les deux étudiant·es – de manière autonome – s'écrivent et s'organisent pour **convenir très vite d'un premier rdv** (en présentiel ou à distance).

5.5

Ce premier rdv peut amener à la **création d'un binôme** pour le tandem, **si les partenaires confirment mutuellement**, après leur première rencontre, **leur volonté et leur engagement pour travailler ensemble**.

5.6

Le tandem se poursuit au **rythme** et selon les **modalités établies de manière autonome par les deux partenaires**. Le référent tandem ECLA reste à disposition en cas de problème ou de besoin.

6. Durée du tandem

Le tandem n'a pas de durée fixe ni préétablie.

Pour que cette expérience et l'éventuelle validation donnent des résultats efficaces et positifs, **il est souhaitable que le tandem dure entre quatre et six mois**. Un tandem qui débute au cours du mois de novembre peut se terminer vers le mois de mars ou avril par exemple.

7. Non validation du tandem

Si le tandem n'est pas validé, celui-ci se déroule **selon les modalités informelles établies de manière autonome par les deux étudiant·es**.

8. Validation du tandem

Certain·es étudiant·es décident de valider un tandem pour **avoir des ECTS**, d'autres pour **officialiser** leur apprentissage linguistique, d'autres encore parce que le fait de se donner un délai et un projet à réaliser leur permet de **travailler de manière plus efficace**.

La validation du tandem donne lieu à **3 ECTS**.

Le tandem peut être validé comme **activité linguistique complémentaire aux cours de langue**.

Cette validation ne remplace pas la validation d'un cours de langue semestriel qui fait partie des obligations de scolarité annuelles du DENS.

La validation repose sur le fait de présenter un **travail final** >> voir § 10 « Modalité de validation du tandem ».

9. Qui peut valider son tandem ?

La validation concerne :

- **Les normalien·nes de l'ENS de Paris**

Le tandem / e-tandem peut être validé pour le diplôme de l'ENS comme activité linguistique complémentaire aux cours de langue.

La validation du tandem donne lieu à 3 ECTS. Elle ne remplace pas la validation d'un cours de langue semestriel qui fait partie des obligations de scolarité annuelles du DENS.

Attention : ne vous enregistrez pas sur GPS pour les tandems. La saisie de GPS sera effectuée par le référent tandem **uniquement en cas de validation effective du tandem**.

- **Les étudiant·es mastérien·nes PSL inscrit·es à l'ENS de Paris**

Si vous souhaitez faire valider votre tandem / e-tandem, vous devez vous assurer auprès de vos référents pédagogiques et de vos services administratifs de Master que la validation que la validation ECLA pour les tandems / e-tandems est bien validable dans le cadre de votre formation.

- **Les étudiant·es venant d'une université internationale partenaire de l'ENS ET actuellement en programme d'échange officiel avec l'ENS (pensionnaire étranger, Erasmus)**

Si vous souhaitez faire valider votre tandem / e-tandem, vous devez vous assurer auprès de vos référents pédagogiques et des services administratifs de votre université que la validation ECLA pour les tandems / e-tandems est bien validable dans le cadre de votre formation.

10. Modalité et calendrier de validation du tandem

Pour la validation, il faut avoir entrepris et complété **un travail en deux étapes** :

- 1) **Première étape** : réalisation d'un **projet** et soumission du projet à **l'enseignant ECLA de la langue étudiée** et au **référent tandem ECLA**. Le projet doit être transmis **avant le 30 mai** dernier délai **de l'année universitaire pendant laquelle le tandem a lieu**.

Le projet peut être présenté par un·e seul·e étudiant·e – **projet individuel** – ou par les deux partenaires – **projet en binôme** – si tous deux peuvent et souhaitent valider leur tandem.

- 1.1) Lors de la création du binôme, ECLA met à disposition un « **Guide 2 : valider son tandem** » qui présente :
 - les conditions et les modalités de validation ;
 - des suggestions pour le type de projet à réaliser.
 - 1.2) L'enseignant ECLA de la langue étudiée exprime son avis sur le projet présenté : il/elle prend en compte le **degré de complexité** de la réflexion produite pour le projet, la **richesse de la réflexion** au sujet de l'expérience du tandem et du projet réalisé. L'évaluation ne porte **pas sur les progrès en langue** ni sur la justesse des structures linguistiques. L'enseignant peut commenter la langue employée pour le projet ou pour la présentation du bilan final mais la langue ne fait pas l'objet d'une évaluation.
 - 1.3) L'enseignant ECLA de la langue étudiée **écrit au référent tandem** pour **exprimer son avis favorable ou défavorable** à la validation du tandem.
 - 1.4) Si l'avis est favorable, on passe à la deuxième étape.
- 2) **Deuxième étape : rencontre** avec le référent tandem ECLA pour présenter **son propre projet** et son **bilan final** du tandem. La rencontre aura lieu avant le 15 juin de l'année universitaire pendant laquelle le tandem a eu lieu.
- **Vous pouvez trouver dans guide « Guide 2 : valider son tandem »** des indications pour bien mener la rencontre finale (présentation de son projet et de son bilan final de tandem).
- 3) À la fin de la rencontre, si l'avis du référent ECLA est **favorable**, alors l'étudiant-e peut valider son tandem – **3 ECTS** – comme **activité linguistique**. Le référent tandem d'ECLA inscrit la **validation** dans **GPS**. Cette activité ne remplace pas l'obligation de valider un cours de langue par an pour le DENS.

Bon tandem !